

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact : Ville de Nogent sur Oise, à l'attention de M. Jean-François DARDENNE, 74 rue du Général de Gaulle Bp 10102, F - 60181 Nogent-sur-oise, Tél : +33 344663030, Email : marches@nogentsuroise.fr, Fax : +33 344663039

Adresse(s) internet : <http://www.nogentsuroise.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Mairie de Nogent-sur-oise, Contact : Service des Marchés Publics, 74 rue du Général de Gaulle B.P. 10102, F - 60181 Nogent-sur-oise Cedex, Tél : +33 344663046, Email : marches@nogentsuroise.fr, Fax : +33 344663039, URL : <http://www.nogentsuroise.fr>

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : Mairie de Nogent-sur-Oise, 74 rue du Général de Gaulle, F - 60180 Nogent sur oise, Tél : +33 344663030, URL : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2012_C-zWACs1Rc

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Mairie de Nogent-sur-oise, Contact : Service des Marchés Publics, 74 rue du Général de Gaulle B.P. 10102, F - 60181 Nogent-sur-oise cedex, Tél : +33 344663046, Fax : +33 344663039

I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) : Collectivité territoriale
Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : Etudes de Maîtrise d'oeuvre d'infrastructure pour les aménagements liés au PRU (Projet de Renouvellement Urbain) des quartiers Obier et Granges de la ville de NOGENT-SUR-OISE et des sites associés au PRU Obier Granges

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation de services : Services.

Catégorie de services : 12

Lieu principal de prestation : Quartier Obier Granges, 60180 Nogent-sur-oise

Code NUTS : FR222

II.1.3) L'avis impliqué : la mise en place d'un accord cadre

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre : Accord-cadre avec un seul opérateur

Durée de l'accord-cadre, durée en année(s) : 5

Justification d'un accord-cadre dont la durée dépasse quatre ans : Le marché est conclu pour une durée de cinq ans à compter de la date de l'accusé de réception de sa notification au titulaire.

Cette durée se justifie par la durée de mise en oeuvre du programme du PRU Obier Granges car celui-ci va s'étaler dans le temps entre 2012 (début des études opérationnelles) jusqu'en 2017 (fin des travaux de construction des aménagements publics).

Valeur estimée hors TVA :

Fourchette : entre 0 EUR et 1600000 EUR

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat / des achats : La mission, décrite dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières, consistera à :

- Réaliser l'ensemble des missions de base de Maîtrise d'oeuvre Infrastructure (Etudes (AVP, PRO, ACT) et suivi des travaux (VISA, DET, AOR) ainsi que les réfections et reprises éventuelles jusqu'à la fin de la période de garantie) pour les aménagements d'un montant prévisionnel global de travaux de 13 866 011,75 euro(s) HT ;
- Réaliser des missions supplémentaires par rapport à la mission de base (participation aux réunions de la Commission d'Urbanisme, mission d'OPC technique, participation aux réunions d'OPCu) ;
- Réaliser des missions complémentaires au projet (Etudes préliminaires sur les besoins en stationnement et garages, études de carrefours et de circulation, diagnostic sécurité, Hiérarchisation viaire, Etudes hydrauliques et DLE, Etudes d'impact) ;
- Participer aux réunions pour les études connexes au projet et apporter son expertise technique en appui au Maître d'Ouvrage si nécessaire (SPS, SPS de zone) ;
- Fournir conseil et assistance aux partenaires du projet dans le cadre de leurs besoins liés aux aspects voiries et

réseaux divers.

II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire Commun pour les marchés publics) : 71200000, 71240000, 71242000

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Division en lots : Non

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Non

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale : Il s'agit d'un marché à bons de commande, la ville commandera les prestations en fonction de l'évolution de ses besoins ; les commandes varieront entre 0 euros et 1 600 000 euro(s) HT.

Chaque opération distinguée dans les différentes lignes financières (17 opérations ANRU + 14 opérations hors programme ANRU + 4 lotissements) fera l'objet de commandes séparées, de manière à être clairement identifiée pour les financeurs.

Chaque élément de mission de chaque opération fera l'objet d'un bon de commande séparé où sera indiqué le nom de l'opération, son enveloppe financière ainsi que les délais de réalisation de l'élément de mission considéré.

Valeur estimée hors TVA : fourchette entre 0 EUR et 1600000 EUR

II.2.2) Options : Non

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés : Une avance est accordée au titulaire, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euro(s) H.T. et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois.

Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100,00 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Fonds propres et subventions

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes par virement administratif

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Oui

Insertion par l'activité économique : la Ville de Nogent-sur-Oise souhaite faire appel à des partenaires privilégiés que sont les entreprises qui répondent à ces appels d'offres, pour promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

En application des articles 14 et 53 du Code des Marchés Publics concernant les personnes publiques ou privées qui y sont soumises, et des dispositions de l'ordonnance du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au Code des Marchés Publics, l'entreprise, quelle qu'elle soit, est invitée, pour l'exécution du marché, à proposer une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

Une offre qui ne satisferait pas à cette condition sera irrecevable pour non-conformité au cahier des charges.

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des marchés publics :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;

- Renseignement sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du Code du Travail.

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois

derniers exercices disponibles

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - dossier synthétique de présentation de l'équipe indiquant le nom de la personne intuitu personae qui suivra personnellement le dossier et de l'équipe qui le secondera, les effectifs du candidat, titres d'études et professionnels des membres (CV détaillés avec références personnelles des personnes susceptibles d'être affectées) et les moyens techniques dont dispose le candidat synthétisé.

- Les références et qualifications précises de la personne nommément désignée pour assurer la mission (CV de l'intervenant principal et des collaborateurs) ;
- Deux synthèses de dossiers d'études (fournis au format papier et numérisé au format PDF sur le CD de copie de l'offre jointe) permettant à la maîtrise d'ouvrage d'avoir un aperçu du rendu pour des missions de nature similaire (ces deux dossiers seront renvoyés aux candidats à leur demande s'ils ne sont pas retenus) ;
- Un dossier synthétique comprenant les références que le candidat juge les plus significatives en matière d'études similaires aux prestations demandées, réalisées uniquement au cours des trois dernières années (2009-2010-2011) et indiquant le type et montant des prestations, la date et le destinataire public ou privé (préciser les coordonnées téléphoniques de l'interlocuteur client). Toutes les références antérieures à 2009 ne seront pas prises en compte.
- La copie de l'inscription à l'ordre des architectes paysagistes.

III.2.4) Marchés réservés :

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Type de procédure

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération :

1. Valeur technique de l'offre : 50
2. Prix (montant des honoraires) : 40
3. Insertion par l'activité économique (modalités de mise en oeuvre) : 10

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : DSU11038

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 20/03/2012 à 12 h 00

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.

IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 150 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Il s'agit d'un marché à caractère périodique :

VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Oui

Références du projet / programme :

VI.3) Autres informations : Les critères sont sous-pondérés de la manière suivante

1. Valeur technique de l'offre : 50% soit 50 points sur cent dont :

- Note sur la méthodologie proposée, notamment par rapport au contexte de l'opération, aux difficultés pressenties de réalisation, les solutions proposées pour maîtriser les aspects financiers, techniques, juridiques, administratifs de la mission, l'articulation de la concertation et la coordination entre les acteurs (44 points) ;
- Note sur la démarche mise en oeuvre en matière de protection de l'environnement et sur les aspects de

développement durable (6 points)

2. Prix (montant des honoraires) : 40 % soit 40 points sur cent

- Obtenus en effectuant le rapport de proportion entre le prix proposé et le prix le plus bas constaté des offres retenues ;

3. Insertion par l'activité économique (modalités de mise en oeuvre) pour 10 % soit 10 points sur cent

- Note sur les modalités de l'encadrement réalisé par l'entreprise (5 points)

- Note sur le dispositif de formation professionnelle proposé aux salariés en insertion et la pérennisation dans l'emploi (5 points)

Les candidats peuvent visiter les sites en prenant rendez-vous auprès de M. Laurent GOUJON dont les coordonnées sont ci-dessous.

Portable : 06 69 35 97 87

Courriel : l.goujon@nogentsuroise.fr

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01, . Tél : +33 322336170. E-mail : greffe.ta-amiens@juradm.fr. Fax : +33 322336171. URL : <http://amiens.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Introduction des recours

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01, . Tél : +33 322336170. E-mail : greffe.ta-amiens@juradm.fr. Fax : +33 322336171. URL : <http://amiens.tribunal-administratif.fr/>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 03 février 2012